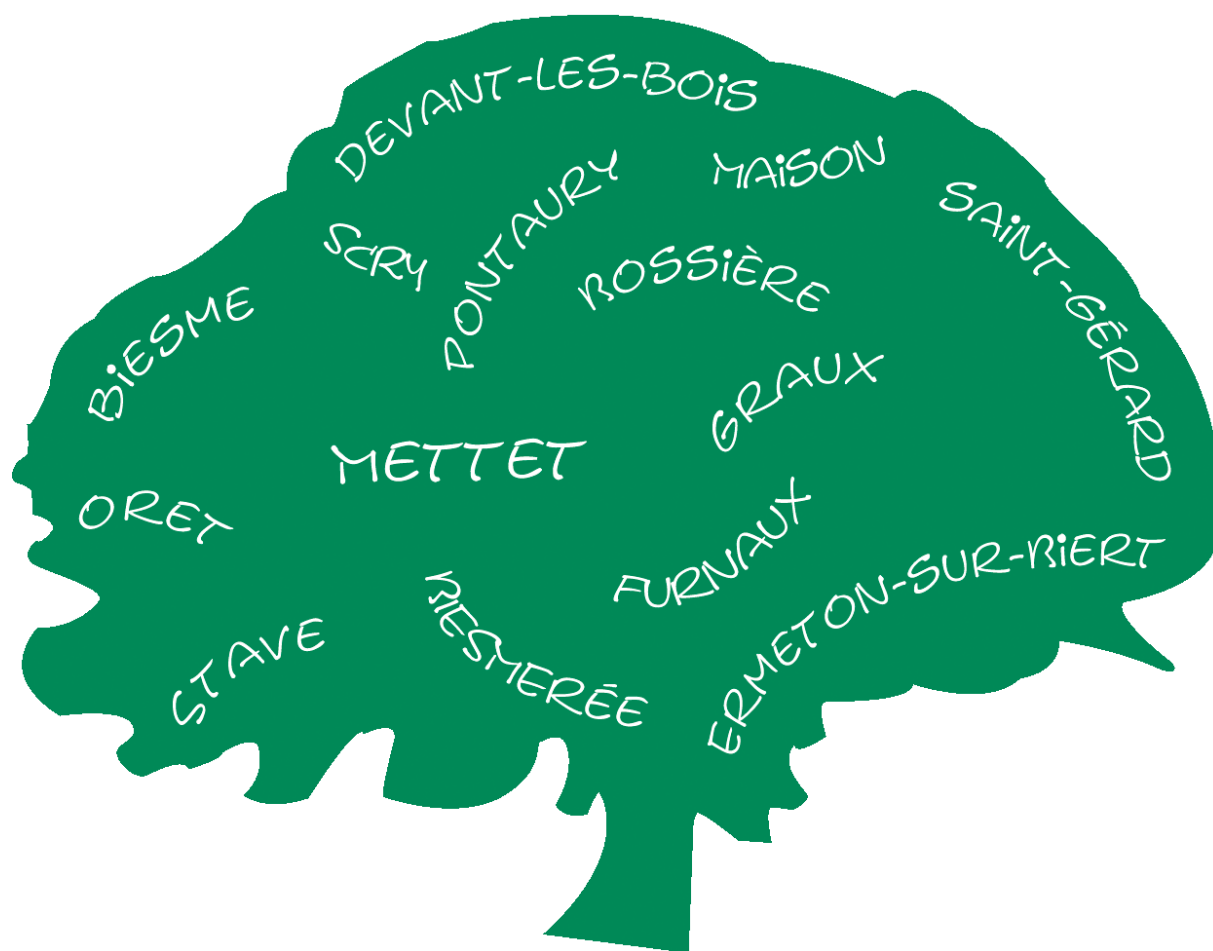


ecolo mett et

Élections communales – 14 octobre 2018



Mettet a plus que jamais besoin d'un projet + vert, + démocratique et + solidaire !

Expérience et renouveau pour mener un projet de transformation d'une commune dont le calendrier reste bloqué au XX^{ème} siècle. Il est temps de réfléchir à des solutions intelligentes qui correspondent au caractère rural de notre commune et qui s'appuient sur les ressources locales.

Selon nous, l'écologie est certes une question de conviction... et sans doute, de plus en plus, de méthode ! Le courage, la motivation, le plaisir et la légèreté sont nécessaires pour avancer dans un projet neuf, plus écologique, plus solidaire, plus démocratique.

Pour passer à l'action, nous avons besoin de vous, de vos espoirs, de vos solutions innovantes.

Nous devons aussi prendre la mesure de la taille du projet que nous ambitionnons !

« Comment manger un éléphant... ? Petit bout par petit bout... et avec appétit ! »

Nous devons sérier nos objectifs et ne jamais perdre de vue notre finalité. C'est la clé de notre réussite.

Proposer une alternative aux citoyens de Mettet et mettre la commune sur le chemin de la transition, avec des propositions positives et des solutions créatives, c'est notre programme !

1. Aménagement du territoire et mobilité

Aménagement du territoire

Mettet est une commune rurale et doit le rester. Certes, elle doit se transformer pour répondre aux défis sociaux et environnementaux actuels, répondre aux besoins de chacun pour se loger décemment mais tout en gardant la spécificité de nos villages et de nos hameaux, y compris au centre de Mettet. Or, ces dernières années, ce caractère rural et certaines priorités en matière d'aménagement du territoire semble avoir été oubliés dans notre commune.

En témoigne :

- De nombreux recours de citoyens face à des projets d'urbanisme démesurés, dénaturant le site, ne correspondant pas aux critères établis par le schéma de structure communal voté en 2013 ! C'est le cas à Biesme, à Corroy, à Graux, à Mettet, à St Gérard etc....
- Des immeubles à étages beaucoup trop hauts pour un village construit dans le centre de Mettet
- De nouvelles constructions le long des routes aux entrées et aux sorties des villages qui rompent la cohésion sociale

Concrètement, 4 priorités pour ECOLO Mettet :

- Être attentif à l'application stricte du schéma de structure communal afin de préserver un cœur de village attractif et un accès aux services (écoles, bus, commerces, ...) via une densité contrôlée.
- Inciter à utiliser le patrimoine bâti en faisant un état des lieux des logements vides.
- Par des soutiens financiers, l'installation de stations d'épuration collective et/ou individuelle, de lagunages, garantir une saine gestion des eaux usées et permettre à la commune de Mettet de répondre aux normes par rapport aux prescriptions européennes,
- Tenir compte du bruit dans les permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, lors de projets d'aménagement du territoire, ainsi que lors d'achats de véhicules et de matériel par la commune.

- Le Parc résidentiel (Hameau du Lac) est un lieu d'expérimentation social intuitif. Ses habitants ont trouvé des solutions innovantes quand ils ont été confrontés à la crise du logement. La densité des habitants du Parc est égale à la densité de la population urbaine, et le quartier reste cependant à taille humaine et proche de la nature. La taille des parcelles est idéale pour développer un projet favorisant l'habitat léger et solidaire.

Les rues du Parc résidentiel sont devenues publiques, le Parc reste cependant un domaine privé, administré par la commune. Les habitants payent eux-mêmes des charges pour l'entretien des communs (300 euros par an). Nous proposons que le paiement des charges soit supprimé et que comme dans tous les autres villages de l'entité les ouvriers communaux se chargent de l'entretien des espaces publics.

Mobilité

Pour Ecolo, la question de la mobilité constitue une de nos priorités majeures. Nous vivons à Mettet et y effectuons la majorité de nos déplacements quotidiens (école, travail, courses, loisirs...) La mobilité est pourtant le parent pauvre de la politique communale ! Risques d'accidents graves, impact des nuisances sonores, la question de l'engorgement du centre de Mettet qui est une problématique qui va d'ailleurs rapidement revenir sur l'avant-scène politique avec la question de la 'Rocade de Charleroi'.

Pour Ecolo Mettet, il faut agir RAPIDEMENT sur 2 points :

1. Mettre en place une coordination locale de la mobilité qui réunit tous les acteurs (TEC, le SPW, le GAL Groupe d'action locale de l'Entre Sambre et Meuse, etc.) Ecolo appelle à l'union communale sur cette problématique.
2. La mobilité doit être pensée tant en interne, sur notre entité, qu'en externe vers les autres bassins de vie où nos enfants vont à l'école, où nous allons travailler, ... La commune de Mettet n'a pas de gare SNCB à proximité, le réseau Bus-TEC est essentiellement tourné vers Namur... Nous souhaitons que les citoyen-ne-s puissent moduler leur mobilité. Cela implique la fin du « tout à la voiture ». Comment ?

- Se passer de sa voiture est possible si les commerces et les services se concentrent au cœur des villages. Il y a donc un lien avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Nous multiplierons les pistes cyclables, en assurant la continuité avec les pistes cyclables des communes limitrophes. En effet, les itinéraires balisés et sécurisés encouragent l'utilisation du vélo.

- Les trottoirs doivent être suffisamment larges et entretenus pour la sécurité des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des parents avec poussettes.

- Améliorer l'accès aux gares de proximité.

- Encourager le covoiturage via la mise en place d'une centrale de mobilité par le biais d'une application qui fasse se rencontrer l'offre et la demande.

- En proposant un réseau TEC qui rencontre les besoins des citoyens en créant plus de connexions avec les autres bassins de vie et en intégrant la commune de Mettet comme partenaire de l'asbl Mobilisem (La mobilité rurale en Entre-Sambre et Meuse).

C'est ainsi que l'on pourra désengorger les routes, réduire la pollution, le stress, et augmenter la qualité de vie des citoyens.

2. Culture, sports et associations

Culture

Ecolo Mettet met en évidence tout le travail réalisé par la bibliothèque et les initiatives qui ont été prises comme la rénovation de la salle de Biesme. Mais quelle est la vision à long terme en termes de politique culturelle ? D'un côté un investissement financier colossale, d'un autre un patrimoine laissé pour compte...

L'abbaye de Brogne, monument établi en 919 et offrant beaucoup d'espace pour des activités culturelles (rappelons-nous les magnifiques expositions qui y ont eu lieu jusqu'en 2011), est négligée.

Nous voulons soutenir les actions engagées par de nombreux bénévoles investis de longue date !

La culture crée le lien social, investir dans la culture est indispensable pour éviter que Mettet soit une 'cité dortoir' mais cet investissement doit se faire en partenariat avec les communes limitrophes pour réduire les échelles de coût et mettre en place un pôle culturel local.

Associations

Mettet dispose d'un réseau associatif actif très riche mais les soutiens communaux restent ponctuels, voire inexistantes et il n'existe pas de règles claires et transparentes quant à l'attribution d'aides financières ou matérielles aux associations.

Ecolo Mettet propose :

- D'établir un cadastre des associations et de leurs besoins (matériel, financier...) et d'établir une grille de répartition des subsides et aides avec des critères précis.
- D'associer les acteurs de terrain aux prises de décisions et de mettre en place des budgets participatifs communaux, notamment dans le cadre des actions culturelles, mémorielles et folkloriques.
- D'organiser une rencontre annuelle par village pour dialoguer avec les forces vives, expliquer les projets, entendre les remarques et les suggestions.

Sports

La commune a fait le choix d'une rénovation couteuse du hall des sports plutôt que celui du confort et de salles adéquates avec une nouvelle infrastructure qui aurait pu être pensée et réalisée en partenariat avec d'autres acteurs sportifs comme l'Adeps, ce que proposait Ecolo depuis le début. On peut difficilement entendre des arguments tels que 'les autres communes envient notre hall sportif ! On n'envie ni son infrastructure, ni son mode de gestion en RCA (Régie communale autonome). Et ce choix de rénovation, on en paie encore le prix : inondation dans la salle du judo, danse... salle que l'on peut difficilement aérer et chauffer, problèmes avec l'éclairage Led qui, mal pensé et concerté, n'est pas confortable pour toutes les disciplines sportives...

Nous proposons :

- D'établir des plans d'entretien afin de préserver les infrastructures et éviter leur dégradation et les dégâts liés à l'usure du temps.
- De renforcer les partenariats avec les acteurs sportifs de la commune entre autres en les intégrant au sein de la Régie Communale Autonome.
- La politique développée par la commune en matière de sports doit être transversale car elle s'inscrit plus largement dans les politiques de la santé, de la jeunesse, de l'intergénérationnel, de la mobilité etc.

3. Propreté, cadre de vie, sécurité

Cadre de vie

1. Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Même à la campagne, on doit être attentif à la présence d'arbres et de coins arborés dans les espaces publics (sans utilisation de pesticides), y compris dans les plaines de jeux, ou à proximité des habitations, et où l'on peut se promener, se détendre (car tout le monde n'a pas un jardin). L'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts doit être réfléchi (espaces de jeux pour enfants, lieux de détente pour adolescents – ex. : skatepark, agoraspace – lieux de rencontres et d'agrément, refuges pour la biodiversité, etc.).
2. Notre qualité de vie dépend aussi de la lutte contre le bruit et Ecolo Mettet y sera particulièrement attentif.
3. Une enquête publique pour lutter contre le bruit routier vient d'être lancée par la Région wallonne. Elle est ouverte sur notre commune depuis le 17 septembre et nous invitons tous les citoyens de la commune à y répondre. Toutefois l'axe qui traverse notre commune est dès à présent pointé en rouge en termes de nuisances sonores routières sur la cartographie établie par la Région wallonne et qui sera actualisée suite à l'enquête.

Nous veillerons à la stricte application des normes sonores dans les projets d'urbanisme, de voiries...

- Dans le cadre du circuit de Mettet, nous voulons prendre les mesures adéquates et efficaces pour lutter contre le bruit en nous basant sur les chiffres exacts des sonomètres installés sur le circuit et chez les riverains.
- Nous voulons permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'améliorer eux-mêmes leur cadre de vie, leur rue, leur quartier, via des comités de quartier existants ou à créer ou via un contrat « gagnant-gagnant » avec la commune qui financerait les projets que les citoyens mettraient en œuvre (ex : rues en jeu). Cette réappropriation de l'espace public par les habitants est bénéfique pour tout le monde.

Propreté

1. Nous comptons aider et soutenir les citoyens par l'impulsion d'initiative Zéro Déchet sur la commune que ce soit par des actions de sensibilisation sur le compostage à domicile, par des actions de prévention en matière de déchets ou de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, ...
2. Nous prévoyons des poubelles publiques sélectives lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et nous y privilégierons l'utilisation de matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.

Nous mettrons, par exemple, à disposition des gobelets réutilisables pour les associations et les services communaux lors de tous les événements festifs ou soutiendrons le recours à des entreprises assurant la mise à disposition et le nettoyage de matériel réutilisable.

Sécurité

La priorité en termes de sécurité se concentrera sur la sécurité routière et, notamment, la sécurité aux abords des écoles et des lieux de loisirs.

4. Bonne gouvernance

Au cours de la dernière législature, les deux majorités qui se sont succédées ont promis de changer de cap, de faire de Mettet une commune exemplaire de la bonne gouvernance : on en est loin ! Le constat est simple : ils ont atteint leur limite, il y a trop d'improvisation et d'amateurisme dans la gestion de notre commune. L'audit réalisé récemment auprès des employés communaux a révélé leurs difficultés et leur mal-être. Il faut, dès à présent, en concertation avec le personnel communal, prendre les mesures qui permettront d'assurer une meilleure coordination et une meilleure gestion de la commune de Mettet. La commune n'est pas une entreprise de 150 personnes qui doit être rentable mais un projet social au service d'une commune de 13.000 habitants.

Gouvernance, transparence et démocratie participative font partie de l'ADN d'écolo et Écolo a une véritable expertise en la matière. Concrètement,

1. Nous voulons redynamiser le conseil communal et le rendre plus attractif. Il faut éviter que la majorité avance seule et que le conseil communal soit une simple instance de validation de décisions prises en amont par le Collège. Il faut donner plus d'écoute à la minorité. Chaque groupe politique a rassemblé autour de lui des expertises, avec des connaissances parfois très spécifiques, sur lesquelles l'ensemble du conseil doit s'appuyer. Nous proposons de prendre des décisions de manière concertée en créant des groupes de travail « majorité-minorité » par thématique. Rendre le conseil communal plus attractif, c'est aussi permettre aux citoyens d'y débattre. Nous créerons un espace de débat citoyen au Conseil communal où les interpellations citoyennes pourront être suivies d'un débat. Nous voulons la diffusion régulière et rapide des rapports tant des réunions du Collège que du Conseil Communal. Nous proposons également la retransmission en direct, sur le Web des séances du Conseil Communal.
2. Rendre au personnel communal, et particulièrement aux chefs de service (directrice générale, directrice financière, chef des travaux...) leur autonomie dans la gestion du

personnel et des projets ainsi que de l'espace pour leur créativité. Laissons-les travailler ! Il faut mettre fin à l'ingérence du collège dans leur travail. Le politique est là pour initier, insuffler une vision, donner les moyens financiers mais la gestion quotidienne doit revenir à l'administration.

3. Nous voulons repenser la réorganisation des échevinats (il n'est pas nécessaire d'avoir 2 échevins qui s'occupent du tourisme, 2 échevins qui gèrent le social...) et créer un échevinat de la transition.

Nous voulons remettre le citoyen au cœur de la décision, cela signifie être à l'écoute de chaque citoyen, des associations, des comités des concertations et aller au-delà d'une simple écoute. Les comités tel que le PCDR (Plan Communal de Développement Rural) ne doivent pas être purement consultatifs, ils doivent participer à la décision grâce au principe de co-construction de projet. Il ne s'agit pas de déléguer des projets mais bien de cocréer. Mettre en place ce type de partenariat, cela demande du temps, du personnel spécifique, des budgets et surtout du suivi ! Le bulletin communal *Mettet infos* est actuellement trusté par le collège... Nous voulons l'ouvrir à tous les partis démocratiques de la commune, les associations, les citoyens.

Ouvrir les portes et les fenêtres de la participation, **pour rendre la commune à ses citoyens !**

Cette dimension participative est d'autant plus facile qu'avec l'éducation et la numérisation de la société, la demande d'une plus grande interactivité via internet avec les élu-e-s grandit

5. Emploi, économie, commerces et finances communales

De manière transversale, nous sommes convaincus qu'il faut développer plus de collaboration, tant dans la commune qu'avec les communes avoisinantes. Si globalement les chiffres peuvent paraître rassurants, une analyse plus approfondie nous laisse perplexes...

En effet, les comptes doivent être examinés à la lumière de nos ambitions, pas par comparaison avec les communes voisines.

Emploi :

La gestion de l'emploi sur la commune est le parent pauvre ! La problématique (chômage de longue durée et chômage important des jeunes de moins de 25 ans) n'a pas beaucoup évolué depuis 6 ans. Les courbes et les chiffres suivent les mêmes tracés que ceux que l'on retrouve partout en Wallonie (750 demandeurs d'emploi indemnisés à Mettet en 2009 et 600 en 2017). Manifestement, l'impact de la politique communale ne se fait pas sentir... la majorité est en attente de l'extension du zoning, seule piste, selon eux, pour relancer la création d'emplois à Mettet. Les convoyeurs attendent et Sœur Anne ne verra rien venir avant probablement 2022... !

Nous proposons de créer de nouveaux emplois entre autres sur base d'une agriculture paysanne, à taille humaine, de l'artisanat... Produire localement, transformer localement et manger localement – Les études le démontrent, l'économie solidaire, les circuits courts, sont, à terme, économiquement plus rentables !

Le soutien à la création de groupements d'employeurs sur la commune est un levier pour la mise en place de projets novateurs.

Économie :

Pour soutenir l'économie locale, nous proposons :

- La création d'un forum commun des artisans - des entrepreneurs, du secteur marchand et du secteur social de la commune pour qu'ils puissent se recommander les uns les autres et envisager des collaborations (système de Networking). La commune pourrait stimuler l'organisation de rencontres mensuelles, accompagner et soutenir leurs projets.
- La volonté d'agrandir le zoning doit être questionnée plus en profondeur. Les impacts relatifs à l'environnement (perte de zones agricoles sans compensation valable) et l'augmentation du trafic dans le centre de Mettet risquent de mettre à mal le caractère rural tant apprécié par nos concitoyens.
- Concernant le tourisme, nous souhaitons la création d'un lieu de coordination. Il existe des ressources, elles doivent être mises en valeur et en réseau. Nous souhaitons développer des collaborations plus fortes et plus innovantes avec les communes avoisinantes.

Finances :

- Les finances paraissent saines... le budget en équilibre. Mais à quel prix ?
- La charge d'emprunt est passée de 800 € à plus de 1000 € par habitant en quelques années.
- La commune est occupée à vendre les bijoux de la grand-mère (vente de terrains au privé). Nous voulons un cadastre des biens communaux en début de législature, clair et transparent ! Il y a 70 bâtiments communaux... à quoi servent-ils... et combien de terrains, où... pour en faire quoi ?
- Malgré l'augmentation significative des frais de la zone de police (1,3 million d'euros), des secours (0,6 million d'euros) et de la dotation au CPAS (1,3 millions d'euros) on nous affirme que tout va bien. On peut s'interroger, voire s'inquiéter. L'avenir est-il garanti ? Puisqu'aujourd'hui les recettes sont favorables (grâce à l'augmentation significative de la population) c'est maintenant qu'il faut envisager les investissements structurels d'avenir pour préserver le confort de la population dans

10 ans. Nous voulons une politique animée d'une vision à long terme, une politique qui impacte durablement la gestion des finances communales. Un VRAI plan stratégique pour la commune de Mettet devra être construit par la nouvelle majorité.

- Le PCDR (plan communal du développement rural) a été renouvelé pour 5 ans... C'est bien ! Cependant, une attention particulière doit être portée sur cette action afin qu'elle ne devienne pas une « machine à subsides » ! Cela entraînerait une perte de sens pour les citoyens investis dans ce travail et un opportunisme débridé dans la gestion des projets communaux !
- Lors de la rédaction des cahiers de charges, notre commune veillera à insérer des clauses sociales, environnementales et contre le dumping social pour tous les marchés qu'ils soient de service (y compris financiers) ou de travaux. Elle sera aussi très attentive à éviter les banques qui ne s'engagent pas dans la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ou qui investissent dans les énergies fossiles.

Commerces :

Globalement, il ne fait pas bon être commerçant à Mettet. Les chiffres le montrent, la part de commerce diminue sur notre commune d'année en année.

Il faut soutenir l'installation de nouveaux artisans qui nous vendent des produits issus des circuits courts. Ces créneaux sont reconnus comme rentables sur le long terme lorsqu'ils sont bien gérés et plusieurs beaux succès le démontrent.

Les commerces du centre de Mettet, se sont pris le dernier coup de bambou... avec l'installation de grandes surfaces à proximité du circuit. De plus, aujourd'hui, s'arrêter à Mettet pour y faire ses courses, vous amène à risquer votre vie tant la circulation est dense à certaines heures !

- Il est indispensable de sécuriser les parkings du centre de Mettet et aux abords des commerces.

Dans nos villages, les commerces se meurent ; plus de café, plus de superette, plus de boulangerie, boucherie...

- Nous souhaitons stimuler le commerce dans nos villages

- Nous soutiendrons le commerce ambulant avec les produits de nos artisans.
- Nous ferons le cadastre de ce qui existe et de ce qui manque au cœur des villages en termes d'offre de services.
- Nous mettrons des cellules commerciales à disposition de commerçants désireux de développer un projet innovant, manquant ou cohérent du point de vue de l'équilibre commercial et/ou attendu par la population. Ces cellules commerciales seront bien intégrées au tissu urbain et disposeront d'une accessibilité et d'une attractivité optimale. La mise à disposition de ces cellules pourrait se faire sur base d'appel à projets ou de concours.
- Nous accompagnerons les porteurs-euses de projets de développement local en développant des couveuses d'entreprises dans le centre-ville et dans les quartiers adéquats.
- Nous développerons un espace de co-working à Mettet.

Le zoning :

Globalement ce qu'on peut reprocher à ce projet c'est d'être insuffisamment pensé et inadapté avec l'économie de type résidentielle / rurale de notre région. Les coûts « cachés » d'un tel projet ne sont pas clairement analysés... (circulation en ville, nuisances sonores pour le quartier de Somtet, inquiétudes relatives au type d'entreprises qui viendront s'installer, ...).

La part de zone agricole transférée en zone urbanisable sera compensée par la création d'une zone d'habitat à caractère rural... cherchez l'erreur !

6. Social, logement, jeunesse et nos aînés

Social :

L'organisation de l'action sociale à Mettet manque de cohérence et de vision !

Une réorganisation des échevinats de la santé, de la cohésion sociale, des affaires sociales et familiales, du logement et la présidence du CPAS nous paraît indispensable. Comme c'est le cas pour la commune en générale, nous pensons que l'action sociale doit être professionnelle et structurée (pas d'amateurisme !). Nous voulons pour l'action sociale, une vision globale pour des actions spécifiques ayant de l'impact.

- Pour permettre à chacune et chacun de participer à des activités collectives favorisant à la fois la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages, nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives comme les donneries, (foire aux dons), épiceries et cantines sociales, plate-forme de mise en commun de biens, potagers collectifs, etc...) et à nouveau, nous ferons en sorte que ces actions ne restent pas fixées à Mettet, mais qu'elles soient également réalisées dans tous les villages.
- Nous soutiendrons les associations locales existantes, notamment via la création d'une plate-forme communale des associations (c'est bien de nous dire le nombre de ces associations, c'est mieux de prendre les mesures pour les dynamiser et de leur permettre de travailler en réseau !).
- La collaboration avec le projet de Bébébus est une excellente initiative. Nous proposons de l'amplifier et de permettre au Bébébus de circuler sur l'ensemble de la commune et pas seulement être installé à Mettet centre. Il existe des salles adaptées dans tous les villages.
- Organiser un recueil des bons plans sur la commune voire sur les communes limitrophes (collaboration avec les communes avoisinantes) : ce recueil, mis à jour régulièrement, serait disponible en format papier, application pour smartphone et sur site internet.
- Actuellement, toutes les actions de soutien aux sans emplois sont externes à la commune.

Nous voulons soutenir une politique de développement de la formation pour les jeunes sans emploi et créer une Maison de l'emploi à Mettet.

Nous accentuerons les efforts d'insertion socio-professionnelle, via notamment les articles 60, en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs, afin de maximiser la remise à l'emploi et de contrer les effets de seuil lorsque le bénéficiaire arrive à la fin de son contrat Article 60.

Logement :

L'accès au logement pour tous est une de nos priorités !

Il y a toujours trop peu de logement public sur la commune. Nous devons être plus proactif, envisager l'avenir (exigence pour les communes de développer 10 % de logement social).

Au rythme où vont les choses, et en suivant l'augmentation de la population, nous aurons besoin d'ici 30 ans de 1000 nouveaux logements (de tous types) pour la commune de Mettet... rien que ça ! Si on imagine l'impact que cela peut avoir en termes d'investissement financier pour la commune (voirie, égouttage, infrastructures diverses, entretiens...) nous imaginons encore mieux l'impact et le risque d'impact pour la qualité de la vie, la ruralité et l'environnement.

Une évolution trop lente dans l'offre en logement à vendre ou à louer va entraîner une hausse des prix qui impactera directement les plus fragilisés d'entre nous !

Nos propositions :

- Motiver les propriétaires (et contacter ceux d'immeubles vides) et leur proposer de collaborer avec les AIS et veiller à ce que la commune montre l'exemple !
- Des montages de projets d'habitats sociaux rentables sont possibles. Nous imaginons la création d'investissements (crowdfunding) pour la création d'habitat social à destination d'investisseurs locaux, accompagné par l'AIS et avec un rendement garanti.
- Créer de l'habitat partagé et de la division d'habitat. Nous avons pris l'habitude de vivre dans des maisons énormes... on peut profiter d'un cadre de vie rural et devenir raisonnable en vivant dans des superficies inférieures et donc moins coûteuses et énergivores ! Cet habitat partagé peut bien entendu être intergénérationnel !

Jeunesse :

Le problème de la centralité des équipements, déforce les villages.

Nous voulons installer des navettes ou du co-voiturage pour permettre la participation à des activités plus éloignées sur la commune et sur les communes avoisinantes.

Nous proposons de développer une appli de type « Bla bla Car pour les jeunes » sur Mettet (voire en collaboration avec les communes voisines...)

- Nous soutiendrons les associations telles que les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse (locaux, transports pour le camp...), les groupements, les clubs de jeunes qui répondent à des critères de qualité négociés avec la commune.
- Nous créerons une maison des jeunes.
- Nous soutiendrons ou créerons des maisons de quartier où des activités intergénérationnelles seront mises en place entre jeunes et personnes âgées.
- Nous organiserons la représentation des enfants et des jeunes par le biais d'un conseil des enfants, d'un conseil communal des jeunes, d'une commission jeunesse représentative et/ou d'un conseil de participation qui ne sera pas limité aux seules questions d'enfance ou de jeunesse.

Au niveau de l'extra-scolaire il existe de bonnes initiatives ! Malheureusement si ce mercredi vous voulez laisser votre enfant aux activités de l'après-midi... sachez que c'est complet ! (<http://accueil-extrascolaire.wifeo.com/>).

Il faut donc développer l'offre !

L'offre d'activités durant les vacances connaît un beau succès, singulièrement pour les plus jeunes.

Il faut par contre renforcer l'offre des stages pour les 12 – 15 ans en développant aussi la qualité et l'expertise des animateurs. .

Des actions pendant l'année scolaire devraient également être organisées.

Nos aînés :

S'il a fait bon vivre sur la commune de Mettet, la question pour nos aînés est : "fera-t-il bon y vieillir".

La population est vieillissante et l'offre de services doit être renforcée et soutenue.

L'enjeu pour nous n'est pas tellement les infrastructures qui nous paraissent suffisantes actuellement (ben qu'il faudra continuer à les surveiller pour anticiper) mais plus au niveau des services qu'il faut développer pour permettre à nos aînés de bien vieillir chez eux tant que cela est possible !

Et un service auquel on ne pense pas souvent en termes de vieillissement, c'est celui plus spécifique à destination des aidants proches et des familles. Comprendre son parent vieillissant, pouvoir l'accompagner au quotidien, c'est souvent le souhait des familiers... encore faut-il en avoir les ressources.

Nous proposons :

- De mettre en place un « service senior » au sein de l'administration qui servira de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aîné-e-s (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).
- De soutenir les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel et de logements partagés, notamment en assouplissant les règles urbanistiques et en sensibilisant les services à cet enjeu.
- D'installer, en collaboration avec une structure spécialisée, une maison de vie pour personnes désorientées, pour les accueillir en journée, permettant ainsi à leur conjoint-e- ou à la famille de « souffler », de garder une activité professionnelle ou de volontariat et de conserver une vie sociale active.
- De concerter les aînés dans le cadre du plan mobilité mais aussi de solliciter et de se mettre à l'écoute de leur expertise dans les choix politiques qui les concernent.

7. Environnement et énergie

Environnement :

Une éco-conseillère pour gérer l'environnement d'une commune de 13 000 habitants c'est bien trop peu ! Nous voulons que ce point soit la priorité première de la prochaine législature. La qualité de vie, c'est maintenant !

Nous souhaitons un échevinat de la Transition écologique et solidaire qui sera rendu possible sans augmentation du nombre d'échevinats grâce à une distribution des compétences plus efficace comme évoquée plus haut. L'environnement ne peut pas être dilué et doit être la clé de voute de toutes nos actions !

Nous pensons que chaque décision prise dans notre commune doit passer au crible de trois questions, les trois critères de la transition : le premier ; notre choix est-il démocratique, le second ; notre choix est-il solidaire et le plus important aujourd'hui; notre choix est-il durable et écologique ? Si à 1 de ces trois questions, la réponse est non, il y a lieu de revoir sa copie !

- Nous soutiendrons le développement des projets environnementaux et expérimentaux innovants liés par exemple à la permaculture sur notre commune (église végétale d'Ermeton).
- Nous remédierons à la problématique de la qualité de l'eau et des rejets de nos eaux usées non traitées.
- Nous soutiendrons une agriculture variée pour éviter son homogénéisation.
- Nous chercherons à augmenter et encourager les agriculteurs à passer au bio et à les soutenir ensuite dans leur transition par des partages d'expertise.
- Nous proposons de fournir un label qualité à l'agriculture de Mettet.
- Nous établirons une réglementation communale visant à protéger les haies et les arbres groupés et stimulerons en montrant l'exemple sur les terrains communaux.
- Nous planterons des arbres qui produisent des fruits et créerons des vergers (partagés) et veillerons à l'équilibre entre conifères et feuillus..
- Nous aiderons les groupes de défense de l'environnement sur la commune !
Nécessité de soutenir et stimuler.

- Création d'une « outilhèque » de quartier (mise en commun d'outils entre voisins, sur un village)

Énergie :

Le projet de co-génération à Mettet 2 est une catastrophe (il existe des défauts de construction importants).

Il faut :

- Plus de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la commune.
- Développer une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie pour tous. Ce projet existe déjà au CPAS. Nous pensons que l'énergie la moins chère à produire est celle que nous ne dépensons pas. En utilisant les taxes de l'éolien sur notre commune, nous pourrions organiser des ateliers dans chaque village qui permettront aux habitants d'étudier leur consommation d'énergie et envisager les mesures à mettre en œuvre pour faire des économies.
- Nous proposerons des primes communales à l'isolation.
- Nous proposons l'engagement sur fonds propres d'une / d'un Manager Énergie (en collaboration avec les éco-conseillers). Les actions sont autofinancées par les économies générées. Ses missions :
 - Audits des consommations énergétiques
 - Régulation, en partenariat avec les utilisateurs
 - Isolation thermique
 - Changement d'éclairages
 - Travail pédagogique et d'information des citoyens